



La Communauté du Pacifique

La science, le savoir et l'innovation au service du développement durable du Pacifique



Dixième Conférence de la Communauté du Pacifique, Nouméa (Nouvelle-Calédonie), 2017

La Communauté du Pacifique (CPS) est la principale organisation intergouvernementale du Pacifique, soutenant le développement de la région depuis 1947. Organisation internationale d'aide au développement, la CPS fait figure de maison commune pour les 26 États et Territoires membres qui la composent et en assurent la gouvernance. Œuvrant pour le développement durable au bénéfice des peuples océaniques, cette organisation unique en son genre intervient dans plus de 20 secteurs d'activité.

La CPS est renommée pour ses connaissances et sa capacité d'innovation dans des domaines tels que les pêches, la santé publique, les géosciences, le changement climatique, la conservation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, les droits de la personne et la qualité de l'éducation.

Notre vision pour le Pacifique est celle d'une région où règnent la paix, l'harmonie, la sécurité, l'intégration sociale et la prospérité, et où l'ensemble des peuples du Pacifique peuvent vivre libres et en bonne santé tout en étant productifs.

La CPS a fait sienne la vision inscrite dans le Cadre pour le régionalisme dans le Pacifique

CRÉATION : 1947

AU SERVICE DE : 11 MILLIONS DE PERSONNES

MEMBRES : 26

AGENTS : 600 SUR 5 LIEUX D'AFFECTATION

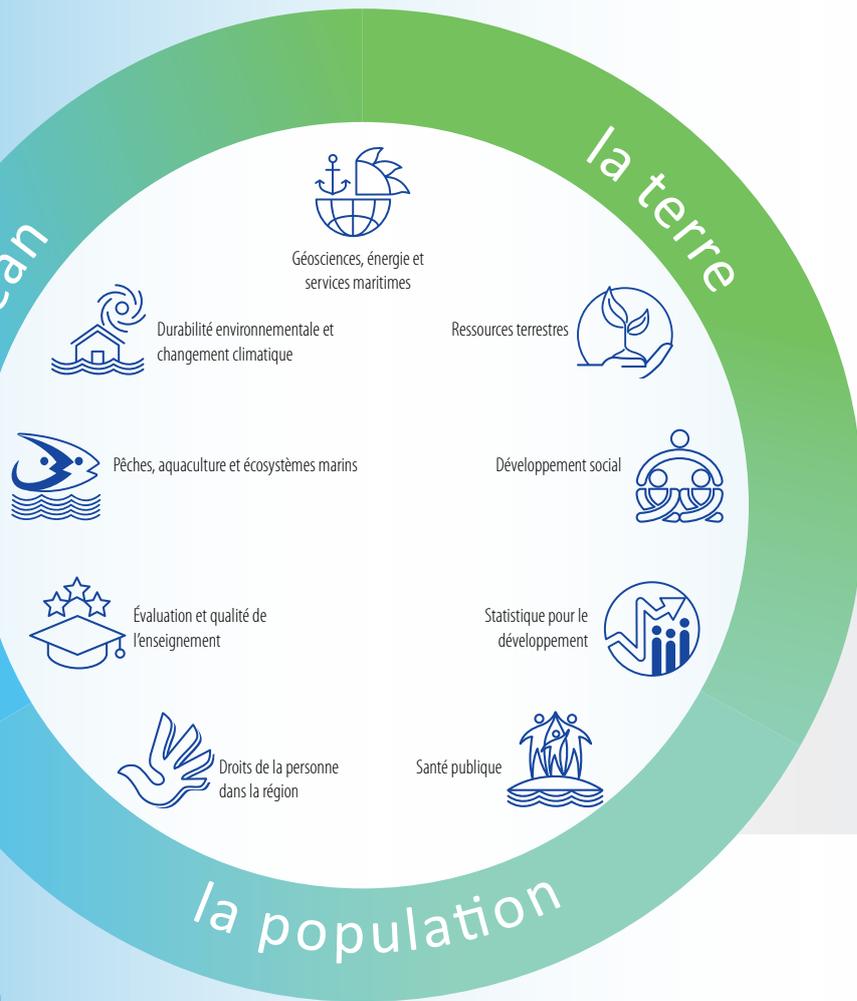
Où travaillons-nous ?

26 ÉTATS ET TERRITOIRES MEMBRES

AUSTRALIE, ÎLES COOK, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, FIDJI, FRANCE, GUAM, KIRIBATI, ÎLES MARIANNES DU NORD, ÎLES MARSHALL, ÉTATS FÉDÉRÉS DE MICRONÉSIE, NAURU, NIUE, NOUVELLE-CALÉDONIE, NOUVELLE-ZÉLANDE, PALAU, PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE, PITCAIRN, POLYNÉSIE FRANÇAISE, ÎLES SALOMON, SAMOA, SAMOA AMÉRICAINES, TOKELAU, TONGA, TUVALU, VANUATU, ET WALLIS ET FUTUNA.

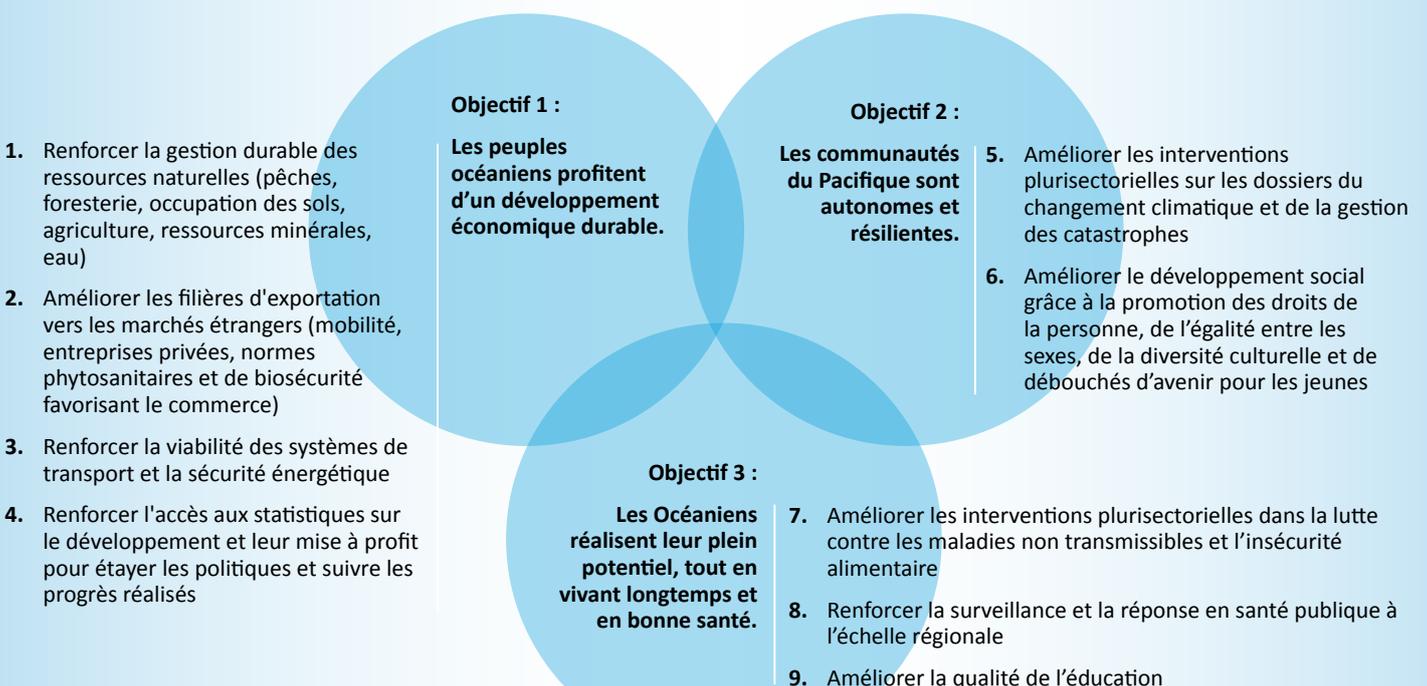
Malgré la pluralité des cultures et des spécificités propres aux 22 membres océaniques, tous se heurtent à des difficultés communes découlant de leur isolement géographique, à quoi s'ajoutent des ressources humaines et naturelles finies, l'exiguïté des économies insulaires et l'éloignement des marchés. Les pays océaniques sont aussi extrêmement vulnérables face à l'impact des événements géopolitiques et économiques externes et, plus encore, aux effets du changement climatique et de catastrophes naturelles toujours plus violentes.

9 divisions et programmes thématiques



La CPS contribue aux objectifs de développement dans trois domaines d'intervention :
l'océan, la terre et la population

Objectifs de développement de la Communauté du Pacifique



Qui sont nos partenaires ?

La Communauté du Pacifique œuvre aux côtés de gouvernements, d'autres organisations internationales, de partenaires du développement, d'universités, de communautés, d'organisations de la société civile et du secteur privé. Elle rassemble ces parties prenantes autour d'un objectif commun : le développement durable des communautés océaniques.

La CPS mobilise et développe la science et le savoir, véritables fondements d'une politique de développement durable pour la région. Sa compréhension fine de l'environnement régional permet à ses activités de demeurer adaptées aux spécificités et aux cultures des populations du Pacifique.



Les programmes de la CPS tiennent compte de toutes les dimensions du développement durable et garantissent une approche complémentaire et coordonnée recouvrant les différents aspects du développement, notamment la prospérité économique, l'équité sociale et un environnement sain. Cette approche intégrée est celle de tous les cadres mondiaux de développement, y compris celle des 17 Objectifs de développement durable (ODD) adoptés à l'échelle internationale. La CPS œuvre dans le droit fil des ODD.

Un rôle fédérateur

La CPS est la « maison commune » de l'Océanie. Elle aide les pays à parvenir à une **compréhension mutuelle** des défis auxquels la région est confrontée.

La CPS est l'une des organisations intergouvernementales d'aide au développement les plus anciennes et pluridisciplinaires au monde. Elle contribue au développement d'une multitude de compétences scientifiques et techniques qui permettent aux pays d'agir, ensemble, pour défendre leurs priorités. Forte de ce fondement scientifique, des solutions originales – comme le « modèle océanique » des pêches – peuvent voir le jour et inspirer d'autres analyses et applications ailleurs dans le monde.

...soutenu par :

Notre action repose sur les contributions de nos membres. Des moyens importants sont déployés par nos quatre membres métropolitains (Australie, États-Unis d'Amérique, France et Nouvelle-Zélande). Parmi les autres grands partenaires du développement figure l'Union européenne qui contribue à nos côtés à la mise en œuvre de projets de développement pluriannuels.

Les fonds servent à mener des activités sur le terrain, à fournir des analyses scientifiques aux fins de l'élaboration de politiques et à entretenir des installations primordiales, comme la banque de ressources génétiques (CePaCT) aux Fidji et les réseaux de veille sanitaire.

Partage de données et de connaissances

La CPS coordonne l'élaboration de **projets de partage des connaissances** dans la région, notamment un portail de données ouvertes, le Centre océanique pour la science marine et des initiatives de renforcement de capacités, avec les nouvelles technologies comme outils de diffusion du savoir. La CPS mesure les progrès réalisés en Océanie en recueillant des statistiques et des données qui alimentent le cadre d'indicateurs relatif aux ODD, en étroite collaboration avec les Nations Unies.

Dates clés

1947

La « Commission du Pacifique Sud » est fondée en Australie par les six « gouvernements membres » administrant à l'époque des territoires en Océanie, à savoir : l'Australie, les États-Unis d'Amérique, la France, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et le Royaume-Uni.

1962

Les nations insulaires océaniques deviennent peu à peu indépendantes ou largement autonomes, et membres

à part entière de la CPS. Le Samoa en devient le premier membre insulaire.

1983

La vingt-troisième Conférence du Pacifique Sud confère le statut de membre à part entière à l'ensemble des États et Territoires insulaires océaniques, afin que ces derniers s'approprient pleinement la CPS, en faisant par là même la première organisation intergouvernementale océanique à mettre véritablement en pratique le concept du régionalisme.

1997

La Commission du Pacifique Sud devient la Communauté du Pacifique pour témoigner de la dimension panocéanique de son travail, l'Organisation comptant en effet 26 membres dans toute la région Pacifique.

1999

Une femme est pour la première fois nommée Directrice générale de la CPS.

2014

La CPS réunit les dirigeants du Pacifique à Nouméa ainsi que le Président français et contribue à une position commune à la CoP 21; l'Accord de Paris tient largement compte des questions soulevées par les pays du Pacifique.

2017

Création du Centre de la Communauté du Pacifique pour la science marine.

Nous contacter :

95 promenade Roger Laroque, B.P. D5,
98848 Nouméa (Nouvelle-Calédonie)
spc@spc.int Téléphone : +687 26 20 00

Contact médias : media@spc.int, téléphone : +687 26 01 34 (Nouméa) ou +679 923 6432 (Fidji)